

Enquête publique



Votre opinion nous intéresse !

Projet de Programme 2018-2022 du Plan d'Action National de Réduction des Pesticides (NAPAN)

Ce programme se compose du Programme fédéral et des Programmes régionaux (A1).

Dans le cadre de la Directive européenne sur l'utilisation durable des pesticides 2009/128/CE, une enquête publique commune et coordonnée est organisée du **09.02.2017 au 10.04.2017 inclus**

VOUS ÊTES INVITÉ À DONNER VOTRE AVIS SUR LES ACTIONS WALLONNES ET COMMUNES PROPOSÉES POUR PARVENIR À UNE UTILISATION DES PESTICIDES COMPATIBLE AVEC LE DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Les documents sont consultables via l'adresse internet <http://www.NAPAN18-22.be>.

Vos observations écrites (datées et signées) peuvent être envoyées, pour le 10 avril 2017 au plus tard, à l'adresse suivante : NAPAN@health.fgov.be ou par la poste au *Dr Ir Vincent Van Bol, Coordinateur du Plan Fédéral de Réduction des Pesticides, Bureau 7D227, SPF SPSCAE, Place Victor Horta, 40/10, 1060 Saint-Gilles (Bruxelles)*.

